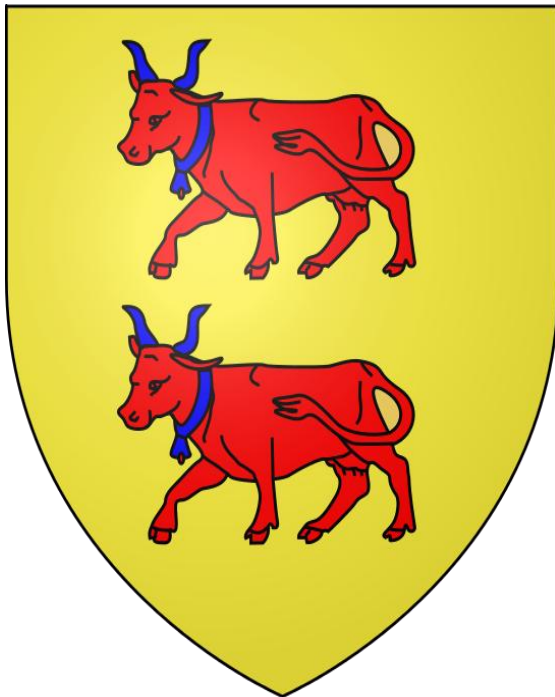


Les Echos d'Aussevielle

Aussevielle-64230 Pyrénées-Atlantiques



Explicatif :

Armoiries du Béarn : *d'or aux deux vaches de gueules, accornées, colletées et clarinées d'azur, passant, posées en pal.* L'origine hypothétique de ces vaches emblèmes viendrait du nom du peuple antique Vaccéen dont une branche aurait fait souche dans les Pyrénées. La vache aurait été l'animal totem de ce peuple. Ces vaches emblématiques apparurent ensuite sur les monnaies des vicomtes de Béarn à partir du XIII^e siècle. Les monnaies béarnaises furent baptisées "baquettes" en raison même des vaches figurées. Aujourd'hui elles symbolisent la richesse du Béarn et les Béarnais sont fiers de cet emblème qui nourrit encore beaucoup de légendes.

Les Vaccéens

Ce peuple celtibère (hispano-celtique) vivait vers les sources du Duro au Portugal. Repoussés vers le nord par les Wisigoths, ils choisissent les territoires au pied des Pyrénées que sont aujourd'hui la Navarre, le Nord-Aragon, le Béarn et la Bigorre. Les Vaccéens avaient le culte de la vache sacrée



Vers la fin des produits phytosanitaires ?

La Loi n° 2014-110 (dite « Loi Labbé ») visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires a été votée à l'été 2015.

Elle vise à interdire totalement, à partir du 1er janvier 2020, l'usage des pesticides pour « l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public ou privé, dans toutes les collectivités locales ».

La Loi prévoit également l'interdiction de la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits pour un usage non professionnel au 1er janvier 2019.

Elle supprime ainsi la possibilité, pour les particuliers, d'appliquer des produits phytopharmaceutiques conventionnels.

De plus, entre 2016 et 2019, la vente en libre-service est interdite.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, la commune d'Aussevielle n'utilise plus de tels produits et le printemps arrivant, chacun constate que ça et là, le long des murs de clôture et des bordures de trottoirs, des herbes folles se développent rapidement.

Il faudra s'y habituer !

Les moyens permettant de faire face à ces mauvaises herbes, de quelque nature qu'ils soient, ne sont pas toujours bien efficaces mais souvent bien plus coûteux.

Pour cela, les tontes des espaces verts et autres bas-côtés des voies seront un peu plus espacées ; lorsque cela sera possible, l'aménagement des parterres fleuris sera privilégié.

Mais je reste convaincu, que chacun des administrés d'Aussevielle, au droit de sa propriété, saura faire ce qu'il convient !?

D'autres communes l'ont déjà initié.....et cela fonctionne.

Alors, pourquoi pas ici !

Chemin piétonnier

Un chemin piétonnier reliant l'entrée du village (au pont sur l'Ousse) à la zone d'activités de Poey de Lescar, sera réalisé dans le courant du 2ème semestre 2017 le long de la route départementale 633 à Aussevielle.

Cet aménagement permettra la circulation sécurisée des piétons qui se rendent dans les commerces situés près du giratoire mais également celle des collégiens et des lycéens qui transitent par les arrêts de bus situés à Poey.

L'opération d'un montant de 35 000 euros, sera cofinancée par le Conseil Départemental 64 pour 15 000 euros, par les amendes police pour 6 000 euros et par la commune.

Ce cheminement sera éclairé dans un deuxième temps.

Jacques LOCATELLI

FINANCES

Présentation du Budget :

Compte administratif 2016 :

Dépenses :

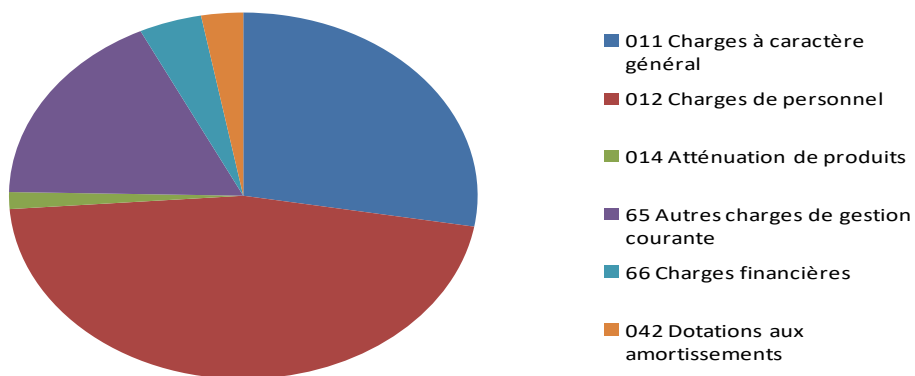
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Prévu Exercice 2016	284 267,00 €	490 718,00 €
Réalisé	117 968,70 €	395 229,27 €

Recettes

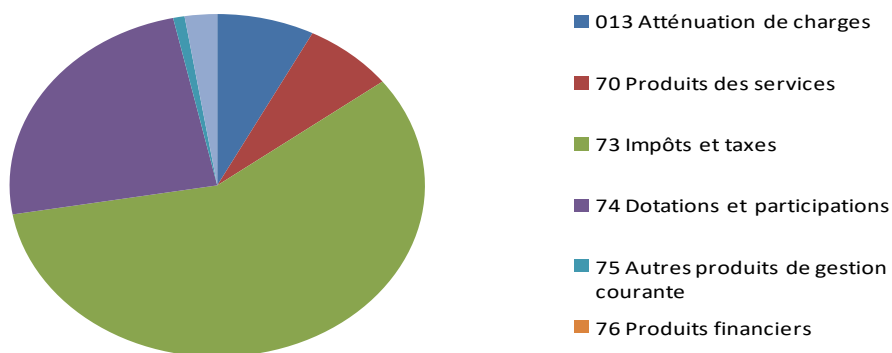
Prévu Exercice 2016	284 267,00 €	490 718,00 €
Réalisé	46 317,96 €	458 556,46 €
Résultat reporté	16 600,51 €	42 736,03 €
	- 55 050,23 €	+ 106 063,22 €

Résultat global : + 51 012,99 €

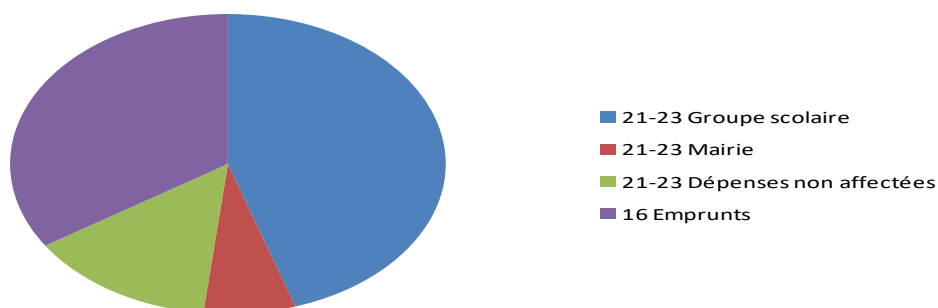
Dépenses de fonctionnement par chapitre



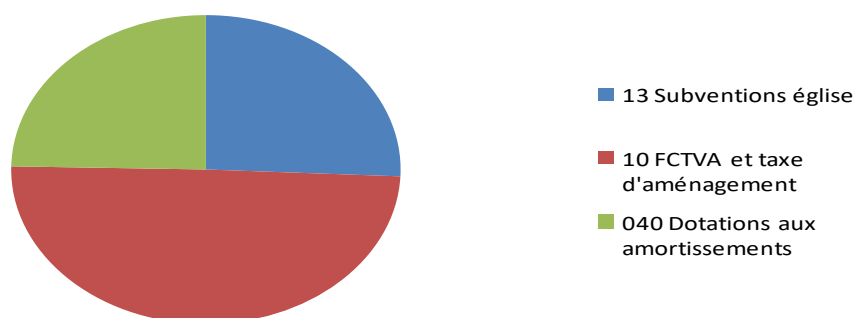
Recettes de fonctionnement par chapitre CA 2016



Dépenses d'investissement par chapitre CA 2016



Recettes d'investissement par chapitre CA 2016



Budget primitif 2017

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	501 838€	330 562 €
RECETTES	501 838€	330 562 €

IMPÔTS - PART COMMUNALE

Compte tenu des efforts financiers déjà demandés aux citoyens par l'Etat, et après un débat de l'assemblée municipale,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :

Taxes	TAUX de l'année 2016	TAUX votés en 2017	BASES 2017	PRODUITS 2017
Taxe Habitation	13,09	13,09	1 136 000	148 702
Foncier Bâti	11,99	11,99	638 000	76 496
Foncier non Bâti	47,90	47,90	12 600	6 035
			TOTAL	231 233

NOTRE VILLAGE

GEMAPI

La GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence facultative pour la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées.

Cependant à compter du 1^{er} janvier 2018 cette compétence deviendra obligatoire (Loi NOTRe). Une taxe qui pourrait s'élever à 40 € maximum par habitant sera mise en place afin de financer des travaux, consistant à l'entretien et à la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues.

EAU POTABLE - SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

Le Schéma Départemental du Coopération Intercommunale des Pyrénées-Atlantiques (SDCI) prévoyant la dissolution du SIAEP de Lescar au plus tard le 1^{er} janvier 2020 et le transfert des compétences concernées aux EPCI à fiscalité propre constitués par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) et la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLO), chacune pour les territoires communaux concernés, et vu la décision de la CCLO de ne pas exercer les compétences eau et assainissement, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de rejoindre le futur grand syndicat mixte pour la compétence eau potable.

ASSAINISSEMENT - SIVU du Val de l'Ousse (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Le Schéma Départemental du Coopération Intercommunale des Pyrénées-Atlantiques (SDCI) prévoyant la dissolution du SIVU du Val de l'Ousse au plus tard le 1^{er} janvier 2018 et le transfert de la compétence concernée à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), et vu la décision de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez de ne pas exercer les compétences eau et assainissement, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de rejoindre le futur grand syndicat mixte pour la compétence assainissement.



RÉFECTION TOITURE DE LA MAIRIE ET PEINTURE

La toiture de la Mairie, vu l'état, a nécessité des travaux de réfection.

Le prix de la charpente et de la couverture s'est élevé à : 66 334,80 € TTC.

La peinture extérieure est prévue pour un budget de : 4 693.80€ TTC

CHAUFFAGE SALLE MULTI-ACTIVITÉS :

Les appareils de chauffage des deux salles, coûteux et peu performants notamment dans la grande salle, seront remplacés par des pompes à chaleur.

Seront mis en place :

Pour la petite salle : deux unités murales associées à un groupe extérieur.

Pour la grande salle : trois unités de type plafonnier associées à un groupe extérieur.

Ces travaux permettront de diminuer les frais de chauffage en ayant une meilleure rentabilité.

Le coût des travaux se monte à 30 000 € TTC, une recherche de subventions est en cours.

Un éclairage à détection de présence a également été installé dans les toilettes de la SMA.

BON A SAVOIR

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT

A compter du 15 mars 2017, le dépôt des demandes de cartes d'identité ne se fera plus dans notre Mairie.

Elles devront être déposées dans une Mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Les Communes disposant de ce dispositif les plus proches de notre village sont : MOURENX-MONEIN – PAU.

La remise des cartes d'identité ou passeports s'effectuera à la mairie du dépôt de la demande.

La liste des autres communes est visible sur notre site.



TRAVAUX DE BRICOLAGE - JARDINAGE :

Encore trop de plaintes arrivent à la Mairie.

Extrait du règlement sanitaire départemental, Article 103 :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage.

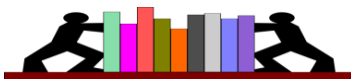
Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut pas être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

Les jours ouvrables :	de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Les samedis :	de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés :	de 10h à 12h

**Nous comptons sur le bon sens de chacun afin que la tranquillité de vos voisins soit respectée.
A défaut, les contrevenants pourront être sanctionnés par une amende.**

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

BIBLIOTHEQUE :



Notre bibliothèque n'ayant malheureusement pas fonctionné, seulement 4 visites et locations sur 6 mois d'ouverture, nous avons pris la décision de la fermer.

Des livres sont disponibles dans les deux salles de la SMA, qui pourront être utilisés lors des locations par les associations ou particuliers. Ces livres peuvent être empruntés, gardés ou ramenés dans la salle ou à la mairie.

Nous remercions Monsieur Patrick JOUANOT pour sa collaboration active.

La bibliothèque sera transformée en salle de réunion ; un radiateur plus performant et moins énergivore sera mis en place.



REPAS DES ÂÎNES :

Le traditionnel repas des aînés organisé par les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Siros et Aussevielle a eu lieu le dimanche 12 février à SIROS.

Trente-deux Ausseviellois et une quarantaine de Sirosiens étaient au rendez-vous. Le repas a été agrémenté d'un intermède musical de harpe ainsi que d'un spectacle de danses Flamenco avec le groupe Ibéria Cultura de Mourenx prisé par nos aînés dont certains se sont essayés à cette discipline avec bonne humeur.



COMMÉMORATION DU 8 MAI :

Comme chaque année, la commémoration du 8 mai a eu lieu à AUSSEVIELLE, en présence d'un détachement militaire et deux personnels de la Gendarmerie de SERRESCASTET. Cette commémoration participe au devoir de mémoire et rend aussi hommage à tous nos militaires qui œuvrent en tout temps et en tous lieux pour maintenir la sécurité, la Paix et la Liberté. Cela a donné lieu à des échanges intergénérationnels entre nos Anciens qui ont connu la guerre, les militaires, les parents et les enfants qui sont les citoyens de demain.

Nous remercions également la présence de M. IZOULET, porte-drapeau de la cérémonie, des deux Directrices du R.P.I, Mme LAFFARGUE et Mme VIGNES et des enfants qui ont procédé au dépôt de gerbe et ont chanté avec enthousiasme la Marseillaise.

B. LAZARO

COUP DE GUEULE :

- Le banc de l'abri bus situé rue de l'Ousse a été « emprunté »... nous remercions les « emprunteurs » de bien vouloir le ramener !

- Une centaine d'ardoises entreposées devant la mairie pour la réfection de la toiture ont également disparu...

- A peine mise en place, la nouvelle vitrine d'affichage de la Mairie a été vandalisée; des traces de chaussures sur l'une des vitres ont été remarquées..

Tout ceci, ainsi que les vols, les déchets laissés trop souvent aux abords de la Mairie, les verres cassés, les couvercles de pots et détritrus divers jetés au pied des conteneurs à verre, nous déplorons le manque de civisme de certaines personnes !



VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE

Programme de 2017 :

Après le succès du concert de musique latino, ayant attiré 80 personnes le dimanche 5 mars autour du groupe bordelais Camino, l'association se prépare au rendez vous traditionnel des Journées du Patrimoine.



Groupe CAMINO

Le programme du **dimanche 18 septembre** est en préparation, sur le thème de la sensibilisation aux métiers du patrimoine et des savoirs faire à destination de la jeunesse.

Nous inviterons 3 artistes qui viendront nous parler de leur compétence dans les métiers d'art : une créatrice d'icône, une réalisatrice d'enluminures et un potier.

Rendez vous donc à l'église de 16h à 18h, le dimanche 18 septembre.

Le vendredi 6 Octobre, nous redonnerons le spectacle "la citoyenneté en chansons" en collaboration avec Aussevielle@info.

Le 11 novembre à 16h, nous rejouerons pour la cinquième fois le spectacle des soldats musiciens à Salies de Béarn.

Le dimanche 3 décembre à 16H30, nous clôturerons l'année par un concert de Noël à l'église avec le chœur anglais de Laas et les conteurs de l'association.

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos rendez vous qui se terminent tous par un moment très convivial dans la grange Margalide.

Nous rappelons que l'Eglise est ouverte pour visite tous les premiers dimanches.

2 juillet – 8 Août – 17 septembre (journée du patrimoine) – 1 octobre de 16h à 18h

5 novembre et 3 décembre de 15h30 à 17h30.

Claire Pouban-Cousté



**Relais
Accueil
Parents
Assistants
Maternels**

RELAIS ACCUEIL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES DE L'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES

Le RAPAM, c'est :

Une Info sur les Modes d'Accueil pour les enfants de 0 à 4 ans.

Un soutien professionnel pour les assistantes maternelles.

Un accompagnement des parents employeurs d'une assistante maternelle.

Un Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)

- Le RAPAM est un lieu d'information centralisé sur les différents modes d'accueil collectif et familial.

- Il soutient aussi les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et les informe de leurs droits et obligations.

Il leur propose un enrichissement professionnel par des temps d'animations collectives sur Poey, Artiguelouve et Uzein, des soirées d'échanges et de partage d'expériences ; il suscite la formation.

C'est aussi un lieu de socialisation et d'éveil pour les enfants.

- Le RAPAM accompagne les parents employeurs d'une assistante maternelle lors de temps d'accueil sur rendez-vous.

- Le LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents est un lieu de vie convivial ouvert à tout parent, grands-parents et aux enfants de la naissance à l'entrée à l'école.

C'est un espace de rencontre pour les parents, d'échanges d'expériences et de jeu privilégié avec leur enfant. Il est gratuit et libre d'accès les mercredis et jeudi entre 9h30 et 11h30.

Le RAPAM du Miey de Béarn est devenu depuis le 1er/01/2017 le RAPAM de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées suite à la fusion. Les accueils des différents publics restent inchangés. Le bureau du RAPAM se trouve dans les anciens locaux de la communauté de commune du Miey jusqu'en septembre.

En septembre, après la fin des travaux d'extension, il réintégrera son lieu initial modifié, agrandi, embelli pour le bien être et la qualité du service rendu aux parents et assistantes maternelles.

Contact : RAPAM 4 rue Principale 64230 Poey de lescar - tél : 05 59 68 86 37- mail : rammiey@agglo-pau.fr

EAGLE'S COUNTRY 117

Venez nous rejoindre dès le mois de septembre pour une nouvelle saison de danse en ligne.

Sur des notes de musique country, rock, folk, chachacha, valse ...des chorégraphies adaptées permettent d'effectuer des danses de différents niveaux.

L'avantage de la danse en ligne est que la personne n'a pas besoin de partenaire.

Vous trouverez une ambiance très conviviale lors des trois cours qui se déroulent le mardi de 19 h à 22 h, le cours des débutants est à 19h avec bien sûr la possibilité de participer aux 3 h de cours.

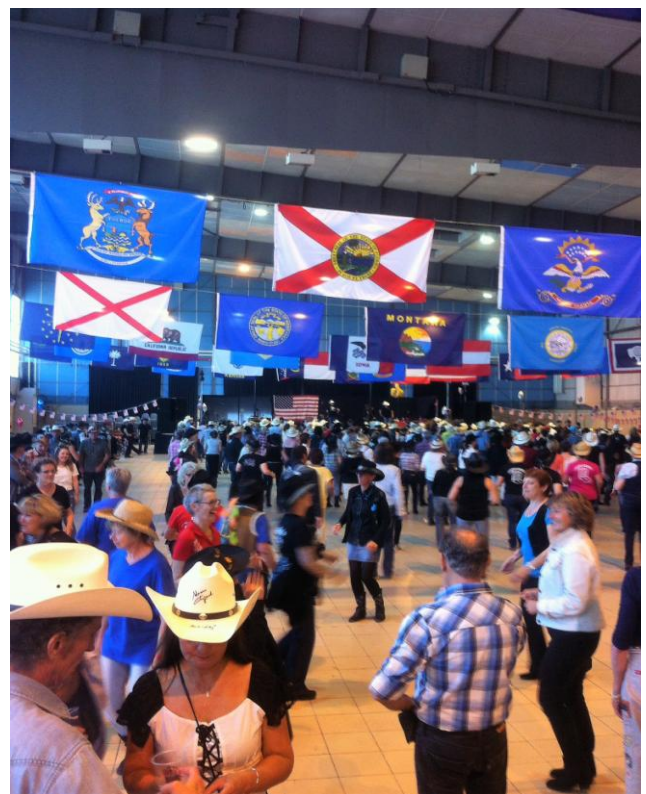
Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ; lors des veilles de vacances nous avons coutume d'amener chacun quelque chose à grignoter et à partager, moment bien apprécié par tout le monde.

Cette année nous avons organisé une sortie en bus pour un rassemblement country à Toulouse, danses au parc expo avec différents animateurs dont Patricia notre animatrice, workshop, expo de voitures

Les Eagle's heureux de cette journée sont prêts à recommencer ...

Notre saison se clôturera fin juin, n'hésitez pas à venir nous rejoindre début septembre et de profiter des 2 cours d'essai gratuits.

Amicalement,



Les EAGLE' S

CROCHE PATTES



L'année de Croches Pattes se termine en musique, comme il se doit. Le thème du spectacle du mois de mai était la nature, une bonne occasion de prendre une bouffée d'air frais. L'ensemble vocal Blue's note vient de donner un nouveau concert jazz et blues à Lacq. Grâce en particulier au soutien de la Mairie de Poey de Lescar, de la Communauté des communes et du Département, nous avons pu accueillir cette année 120 élèves pour les cours organisés à Poey et à Aussevielle, dont nous remercions également la municipalité (chant). Notez bien les dates d'inscription pour l'année 2017-18 : 6 et 7 septembre 2017 de 18h à 20h à Poey.

Renseignements : Marie-Claire Delay, coordinatrice, 06 87 07 17 36

AUSSEVIELLE@INFO

La séance d'information et d'inscription de l'association informatique se tiendra le vendredi 22 septembre à 20h dans la petite salle multi activités. Nous présenterons nos activités ainsi que les animateurs et tenterons de mettre en place des horaires qui satisfassent la majorité d'entre nous.

Le montant de l'inscription reste inchangé: adhésion seule 30 € puis 25 € par trimestre. L'activité de l'association est toujours basée sur l'année scolaire c'est-à-dire du début du mois d'Octobre à fin juin.

Comme tous les ans la soirée sera clôturée en partageant le pot de l'amitié

Aussevielle-Info Complément d'informations

Comme publié dans les anciens bulletins communaux, le Président d'Aussevielle@Info souhaitait, depuis deux ans déjà, prendre sa retraite et transmettre la gestion de cette association. C'est sur cette base que nous l'avons rencontré et nous sommes portés volontaires pour la reprendre. Après quelques mois de tuilage dans le cadre de la formation et de l'animation des séances, et après avoir reconfiguré et déployé le réseau des ordinateurs de l'école d'Aussevielle, nous pensions que la réunion du Conseil d'Administration du début d'année validerait les modifications du Bureau. Cependant, M. Ferret ne voulant plus quitter la présidence, et suite au refus des amendements sur les statuts que nous avons formulés, nous avons décidé, à regret, de nous désengager de ce projet.

Nous vous souhaitons une bonne continuation.

Dominique del Alamo et Christophe Talon



Une semaine exceptionnelle à Aussevielle !

Du 4 au 7 octobre prochain,

La soirée du **Mardi 4 octobre à 20h** ouvrira la semaine par la projection d'un document sur les coulisses de la chanson suivi d'un débat. La participation sera libre.

Le **vendredi 6 octobre à 20h30** l'équipe qui avait présenté le spectacle "*Citoyenneté en Chansons*" pour les journées du patrimoine 2016 fait une deuxième représentation pour ceux qui n'avaient pas pu le voir et qui l'ont demandé. Là aussi la participation sera libre. Si l'ambiance pendant le spectacle est identique à celle qui régnait lors du premier, nous vous promettons de très bons moments...

Enfin le **samedi 7 octobre à 20h30** un double récital avec une chanteuse, Michèle BERNARD avec son bassiste Michel SANLAVILLE, et un chanteur, Jacques BERTIN. Leur carrière nationale a été récompensée à de nombreuses reprises par le grand prix de l'Académie Charles Cros, ils ont aussi participé plusieurs fois au Printemps de Bourges.

Leur satisfaction principale est de servir à leur public des textes (en français) d'excellente qualité, mis en valeur par leur musique. Chacun d'eux est auteur-compositeur-interprète. Jacques Bertin est aussi journaliste, écrivain, romancier à l'occasion, poète et musicien...



Vous ne les connaissez peut-être pas car ils ont toujours préféré garder leur liberté d'expression en dehors des majors de la production. Pourtant à ses débuts Jacques BERTIN avait été qualifié de "fils de Brassens"... Une liberté que chacun d'eux défend avec vigueur et pour vous, ils vous offriront un grand moment d'évasion... un spectacle pour tout public, **VENEZ LES DÉCOUVRIR !!**

L'entrée est à 15 € et elle est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. **Retenez votre place dès à présent, au 06 70 63 54 04**, nous tenons à réserver la priorité aux habitants d'Aussevielle.

Organisation: COMITE DES FETES accompagné par Histoire et Patrimoine et Aussevielle Info.



(depuis la parution de notre journal automne-hiver 2016)

NAISSANCES :

Le 1^{er} mars 2017 : Mélis MAZARI
Le 16 avril 2017 : Yann BÉNAZECH
Le 8 mai 2017 : Ava LE FOLL



DÉCÈS :

1^{er} avril : Monsieur Alain JUMEAU
6 juin : Mme ARNAUD-JOUFRAY Josette, née CATHALAÀ
Juin : Monsieur José Marie ZALDUENDO

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18
Samu : 15
Police, gendarmerie : 17
SOS Médecin : 36 24
Pharmacie de garde : 3915
Allô Enfance en Danger : 119
SOS femmes battues : 3919

Numéros utiles :

ERDF Branchements et Raccordements :

Contact :

Pour tous clients de puissance < à 36 Kva :
ERDF Accueil Raccordement Electricité
5 Avenue Alsace Lorraine BP 549 65005 TARBES Cedex
Pour les particuliers : Tél : 09 69 32 18 69
Pour les professionnels : Tél. 09 69 32 18 70
Consommateurs : erdf-are-qs@erdfdistribution.fr
Producteurs : erdf-areprod-inf36-aqs@erdfdistribution.fr
ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage) :
Permanences : 05 59 98 25 77 - : 05 59 98 25 78
Mairie : (animaux trouvés-écrasés..)

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi :	15h00 - 17h00
Mardi :	10h00 - 12h00
Jeudi :	14h00 - 18h00
Vendredi :	13h30 - 16h00